

Le massif forestier du Taillan a une superficie total de 420ha dont 128ha pour la forêt communale. Dont 116ha classés en forêt de protection et 43ha classés en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.



Point de départ : quatre emplacements de parking réservés aux personnes en situation de handicap à la fin de l'avenue du stade.



En voiture : par la Rocade A630, prendre la sortie 8 puis prendre la D1215. Au 4^{ème} rond-point, direction le Taillan centre-Germignan-Stade (avenue du Stade).

En transport en commun : Réseau TBM ligne 2 arrêt stade municipal





Circuit jaune : 2,540 km

BR[®] 75

Après avoir traversé le rond point de l'avenue du stade, empruntez une large allée en grave blanche qui vous conduira à l'entrée de la forêt. Suivre le chemin naturel, après un virage vous trouverez un 1^{er} porte-flèche en suivant le fléchage vert tout au long de la balade. Après le 2^{ème} porte-flèche, vous traverserez une piste cyclable et continuer tout droit en suivant le balisage vert. Au 3^{ème} porte-flèche, tournez à gauche sur une allée plus étroite. Au 4^{ème} porte-flèche, tournez à gauche sur un sentier sablonneux. Au 5^{ème} porte-flèche, tournez à gauche sur la piste cyclable que vous avez traversé au début de la balade, continuer sur 200m et vous tournerez à droite, avant la barrière de fin de piste cyclable, sur l'allée empruntée au début, la suivre jusqu'au point de départ de la randonnée.



Cette Balade à Roulettes[®] est proposée par FFRandonnée Gironde
Retrouvez les autres Balades à Roulettes[®] sur <http://gironde.ffrandonnee.fr>

Renseignements mairie du Taillan. Textes et photos de Philippe Gaston.
Reproduction interdite. Novembre 2024.